

SÉCURITÉ

AgriTop, une solution efficace et bon marché pour se conformer à la loi

Vincent Gremaud

Toute exploitation agricole employant du personnel extrafamilial doit mettre en place un concept de sécurité. Depuis l'an 2000, AgriTop est la solution développée par la branche agricole pour satisfaire à cette exigence.

Le 1^{er} janvier 2025, AgriTop fêtera ses 25 ans d'existence. Ce concept de sécurité permet de répondre aux exigences imposées aux exploitations agricoles soumises à la Loi sur l'assurance-accidents (LAA). «Ce sont toutes les exploitations qui emploient du personnel extrafamilial», indique Benedikt Hellermann, responsable d'AgriTop auprès du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). Sous le terme «personnel», on entend non seulement les employés fixes, mais aussi les saisonniers, les apprentis, les stagiaires ou les woofers. «Depuis un accident survenu en 2023 et impliquant un civiliste qui travaillait avec un chariot élévateur, les agriculteurs qui font appel à des civilistes sont aussi concernés», précise-t-il. «En fait, la LAA s'applique même lorsqu'un voisin vient juste donner un coup de main!»

Développé spécifiquement pour la branche agricole, AgriTop est porté par l'Union suisse des paysans (USP), Agora, le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB), l'Union maraîchère suisse (UMS), l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF, le Groupement des associations professionnelles



Benedikt Hellermann est responsable d'AgriTop auprès du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA).

V. GREMAUD

d'employés agricoles (ABLA) et le syndicat Unia. Ces organisations ont mandaté le SPAA pour élaborer cette solution de branche.

Non-conformités encore fréquentes

Actuellement 8556 personnes exploitations sont affiliées AgriTop en Suisse, dont environ 2500 en Romandie. «Cela représente environ la moitié des exploitations soumises à la LAA», estime Bene-

dikt Hellermann. Si d'autres concepts de sécurité qu'AgriTop existent, seules quelques exploitations y font appel. Les cas de non-conformité sont donc encore nombreux et les contrôles sont rares. «Mais en cas d'accidents, cela peut coûter extrêmement cher à l'exploitant», prévient l'ingénieur de sécurité.

Au-delà de l'obligation légale, AgriTop permet de mettre en évidence les dangers présents sur les fermes. En

prenant des mesures de prévention pour minimiser les risques, les agriculteurs peuvent rendre leurs fermes plus sûres. Et cela profite non seulement aux employés, mais aussi aux chefs d'exploitations et à leur famille.

Cours de base et formation continue

La solution par branche AgriTop comprend un cours de base obligatoire de deux jours. «La personne qui suit

cette formation est informée de ses obligations et des dix points à respecter pour mettre en place un concept de sécurité», explique Benedikt Hellermann. Le premier jour a toujours lieu en classe. Le SPAA offre la possibilité à ceux qui le veulent de remplacer le second jour en classe par une activation sur l'exploitation. Un spécialiste en Sécurité au travail et protection de la santé (STPS) du SPAA se rend alors sur place durant une demi-journée.

L'antenne romande du SPAA propose pas moins de six cours de base par an en Suisse romande. De plus, cette formation initiale est également intégrée au programme du brevet, dans le module Gestion du personnel B04. «Il est très important de faire passer un message de prévention et de sécurité auprès des jeunes», commente Benedikt Hellermann. «Ce sont nos générations futures!»

«Suivre le cours n'est pas suffisant en soi», insiste le collaborateur du SPAA. «L'exploitant a la responsabilité de mettre en pratique le concept de sécurité sur l'exploitation.» Pour l'aider, le SPAA propose une application: «agritop.safely.swiss». Cet outil numérique a remplacé les classeurs AgriTop. On y trouve des informations claires, simples et régulièrement actualisées sur ce qu'il faut faire et comment mettre en pratique AgriTop sur sa ferme, avec des exemples concrets. Toute la documentation en matière de prévention des accidents élaborée par le SPAA se trouve aussi sur l'application.

Pour maintenir la certification AgriTop, ceux qui ont suivi le cours de base doivent également suivre une formation continue tous les trois ans. Pour ce faire, le SPAA propose une multitude de cours orientés sur la pratique et abordant

les différents risques auxquels les exploitations agricoles sont exposées. «La qualité de nos cours est reconnue», note Benedikt Hellermann. «Nous avons d'excellents retours.» Il est également possible de faire reconnaître comme cours de formation continue AgriTop des cours externes en rapport avec la sécurité au travail et la protection de la santé non organisés par le SPAA.

La certification AgriTop n'est pas décernée à l'exploitation, mais bien à la personne formée, responsable de mettre en œuvre le concept de sécurité. «L'exploitant est libre d'attribuer cette tâche à un employé», relève Benedikt Hellermann. «Mais si ce dernier quitte l'exploitation, le patron a un an pour le remplacer.»

Coûts limités

AgriTop se distingue aussi par son prix. Le cours de base revient à 420 fr. s'il est suivi intégralement en classe et à 900 fr. si l'option «Activation sur l'exploitation» est choisie pour le deuxième jour. La cotisation annuelle s'élève à 150 fr./an. Cela inclut l'utilisation de l'application, la possibilité de faire appel à un spécialiste en santé et sécurité au travail ainsi que l'enseignement des cours de formation continue. Pour ces derniers, seuls les frais administratifs et de location de salle sont encaissés, ce qui représente entre 30 fr./demi-jour et 60 fr./jour. «AgriTop est, de très loin, la solution par branche la moins onéreuse de Suisse», commente Benedikt Hellermann.

SUR LE WEB

www.spaa.ch



PUBLICITÉ

Abonnement numérique 110.-/an

Abonnez-vous!
www.agrihebdo.ch

Retrouvez nos offres détaillées sur www.agrihebdo.ch | Agri